

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 42 (1904)
Heft: 1

Artikel: De bounan
Autor: Marc
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-200786>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

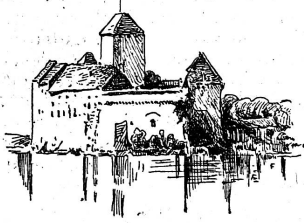
PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VÖGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.
Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE
SUISSE: Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.
ÉTRANGER: Un an, fr. 7,20.
Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
Canton: 15 cent. — Suisse: 20 cent.
Étranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



A tous ses abonnés et à tous ses lecteurs,
le Conteur envoie ses vœux les plus sincères pour la nouvelle année.

Un souhait.

M. Philippe Godet, nous l'avons dit déjà, est d'encre les plus fidèles amis du *Conteur*. Et, de cette amitié, qui nous est très précieuse, chaque nouveau nous apporte un nouveau témoignage :

AU CONTEUR VAUDOIS.

Vous avez tant d'amis, ô cher CONTEUR VAUDOIS,
Que vous ne pourriez point les compter sur vos doigts.
Tant mieux! les bons amis nous sont si nécessaires!
Veuillez compter toujours, parmi les plus sincères,
Neuchâtel, 26 décembre 1903. PHILIPPE GODET.

Nous remercions vivement M. Godet de l'assurance qu'il nous donne et le prions, à notre tour, le vouloir bien, à l'occasion de la nouvelle année, agréer nos vœux les plus sincères, vœux auxquels s'associent, nous en sommes certain, tous nos lecteurs.

La première des « Feuilles d'avis. »

M. Paul Allenspach, rédacteur en chef de la *Feuille d'avis de Lausanne*, a publié récemment deux articles bien intéressants sur les origines de son journal. Nous y lisons que le fondateur en fut, non un Lausannois de vieille roche, mais un bourgeois d'Etagnières, du nom de Duret. Le premier numéro date du 29 juin 1762. Au début, le journal était hebdomadaire et paraissait sous ce titre: *Annonces et avis divers. Feuille périodique*. Il ne contenait guère que des annonces, l'indication du prix des denrées, et autres renseignements de ce genre. Ce n'est que bien des années après sa fondation que le périodique de Duret prit le nom de *Feuille d'avis*, qui est maintenant celui de nombre d'autres journaux d'annonces et d'informations.

Il nous a paru curieux de rechercher quelle avait été la première *Feuille d'avis* de langue française, et nous avons trouvé que ce fut celle de Théophraste Renaudot, fondateur de la *Gazette de France* (1632). C'est de Venise qu'il rapporta l'idée de la première gazette de langue française. Avant le XVII^{me} siècle, le journalisme existait à l'état rudimentaire en Hollande, en Allemagne et à Venise, où la *gazetta*, petite pièce de monnaie qui représentait le prix d'un exemplaire, donna bientôt son nom à la feuille périodique.

Renaudot avait plusieurs cordes à son arc. Il était journaliste, médecin et directeur d'un « bureau d'adresse » ou bureau de renseignements, qu'il avait ouvert à Paris.

Il y avait six mois à peine que Renaudot publiait sa *Gazette*, quand il lança un second journal, la *Feuille du bureau d'adresse*, dont le premier numéro porte la date du 1^{er} juin 1632. Cette nouvelle création fut appelée *Feuille d'avis* par le public parisien. Elle paraissait le premier de chaque mois et remplissait en quelque sorte le rôle de supplément de la *Gazette de France*. Renaudot étant mort en 1653, elle cessa d'exister. Le libraire Thiboust la reprit en 1715 et en fit une brochure in-12 qui se vendait chaque semaine et qui contenait « les affiches de Paris, des provinces et des pays étrangers ».

Voici quelques extraits de la *Feuille* de Renaudot, numéro du 1^{er} septembre 1633 :

TERRÉS SEIGNEURIALES A VENDRE.

Une terre seigneuriale en chastellenie, avec toute justice, à quatre lieues au deçà d'Orléans, dans la forest, consistant en chasteau bien logeable, terres labourables, vignes, prez, droit de pesche et de chasse, bourg qui en dépend, plusieurs mestairies, rentes, droits de patronnage et autres droits seigneuriaux. Elle est de deux mille livres de revenu, le prix de soixante mille livres. V. 3. f. 262 à 3. v. 1

MAISONS A VENDRE A PARIS.

Une maison bastie de neuf vers la place Maubert, consistante en deux boutiques, deux caves, court, puits, six chambres avec leurs bouges, un pavillon dessus la montée, dans lequel il y a une chambre et grenier avec une estude à costé. Louée quatre cents livres; le prix de neuf mille livres. V. 3. f. 253 à 6. r.

MAISONS A PARIS A DONNER A LOYER.

Une maison au quartier du Pont-Neuf, consistante en deux portes cochères, deux caves, cuisine, puits, grande salle, sept chambres avec leurs bouges et cabinets, du prix de douze cens livres. V. 3. f. 249 à 6. v.

OFFICES A VENDRE.

Un office de trésorier des régiments en Limousin, aux gages de cinq cents livres, et quelques autres petits profits. Le prix est de six mil livres. V. 3. f. 419 à 2. v.

Un autre de conseiller au parlement de Rouen, pour le prix du dernier vendu, qui est de quatre vingt quatre mil livres. V. 3. f. 250 à 2. r.

MEUBLES A VENDRE.

Un lit à pentes de serge à deux anvers, vert brun, avec des bandes de tapisserie et la couverture traînante. Le prix de soixante livres. V. 3. f. 253 à 4. r.

Un habit neuf de drap du sceau² escarlate, qui n'est pas encore achevé, doublé de satin de mesme couleur avec un galon d'argent. Le prix de dix-huit écus. V. 8. f. 253 à 3. r.

AFFAIRES MESLÉES.

On donnera l'invention d'arrêter le gibier et l'empescher de sortir du bois et d'y rentrer, quand

¹ Ces indications abrégées signifient volume 3, folio 252 à 253, verso. Elles se rapportent aux inscriptions du Bureau d'adresse.

² Pour drap d'Usseau, petit village du Languedoc, où furent établies les premières manufactures.

il en sera sorti, par d'autres lieux que ceux qu'on voudra. V. 3. f. 253, art. 9. v.

Une autre donnera l'invention de nourrir quantité de volailles à peu de frais. V. 3. f. 254, art. 10. v.

On veut vendre un atlas de Henricus Hondius le prix de quarante-huit livres. V. 3. f. 251 à 1. r.

On demande compagnie pour aller en Italie dans quinze jours. V. 3. f. 249 à 3. v.

On prestera à constitution de rente, la somme de mil livres en une partie, mesme au denier vingt, pourveu que ce soit à quelque communauté. V. 3. f. 250 à 5. v.

On vendra un jeune dromadaire à prix raisonnable. V. 3. f. 253 à 11. v.

Ces vieilles annonces sont intéressantes à plus d'un titre. Elles donnent des indications précises sur les coutumes et les conditions de la vie à Paris, dans la première moitié du XVII^{me} siècle. On y voit aussi qu'en ce temps-là le mot de *bouge* n'était pas encore synonyme de lieu malpropre ou mal famé; c'était un cabinet peu éclairé, auprès d'une chambre, et où il n'y avait place que pour un lit, quelque chose d'analogue à nos alcôves, pièces qui, entre parenthèses, n'existent plus dans les constructions modernes.

Et voilà comment les *Feuilles d'avis* deviennent des documents précieux pour l'historien et le philologue.

Lecteurs, mes frères, ne les traitons pas de feuilles de chou ! V. F.

L'aubergiste.

La voiture qu'emporte
Le pur-sang du château,
Réveille le hameau...
Et déjà sur sa porte
L'aubergiste apparaît...
La voiture s'arrête :
— Est-ce pour lui la fête ?
Un sourire discret
Vient éclairer sa face...
Mais que voit-il, hélas !
Ne s'arrête-t-on pas
A l'auberge d'en face !
Avec un jurement
Il rentre et puis répète,
En secouant la tête
Mélancoliquement :
« Est-il rien de plus triste,
Lorsque les voyageurs
Vont se loger ailleurs,
Que l'état d'aubergiste ! »

E.-C. Thou.

De bounan.

Bin dâo bounheu à très ti, petits et grands,
po tota l'annaie que n'ein quemeinci hier à
né. Lo bon Dieu vo baillâi prau paille po vou-
trè paillesse, prau bllesson po voutrè dina,
prau tomma à petitgoutâ, et que vo seyi adi
tot dru et tot vedzet. Mâ, accutade mè vâi on
bocon, se vo ne sède pas lire benhirâo de vo
mimo, quand bin vo z'arâi tot lo resto, cein ne
vo farâi pas mè que ma choqua. Et tatsi de vo
conteinta de cein que vo z'âi, quemet Cliitson
que l'a portant duve tsambe de bou, po cein

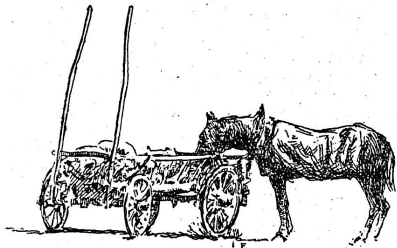
qu'on belion là a z'u trossa lè grelye, là a dza on par d'an et que l'a falliu là tsaplià lè duve piaute. Et tot parà l'è galé de lo vère: adi asse guié qu'on tainson, subllie qu'on dzé, tsante qu'on tserdegnolet quand bin ne páo pegua corre.

— Má, lài desái on dzo on vilho grindzo, sè pas quemet te páo adi ltre dzoiaou. avoué l'infirmiá que t'a!

— Quaise-tè, que repond Cliotson, né jamé étá asse benhiráo qu'ora. Du que n'è pe min de tsambe, n'è pas fauta de tsáosson, de solá áo de choqe á botte, et cein cote gros. Dau passá, l'avé daí z'eindzalire ein hivé, daí z'a-gassin áo tsautain, ora pas mé de çosse qu'on fordái á n'on menistre. Mè choqe m'eintanávnt lè z'erpion quand lè tserraire avant daí melion asse gros que la tita; ora, ná, pacot, melion, puffa, chet, mou, por mé l'è tot dau mímó; láí arái daí z'èpene que i'áodri tot parái sein einmailli. Se tráovo onna vouivra, l'è-cliaffo avoué ma tsamba et se on tsin couchíve mé bliossi, tè láí fotri 'na ramenaie que Dieu lo bègne. Se ma fenna potteye, i'è de quie la fère quaisi; se on mé baille daí coque áo daí z'alogne, lè trosso lo mí dào mondo. Et lo fu! l'attesó sein mé bourlá, faut mé vère. Et dein sat áo houit ans, quand mé farái plliési, i'ètsáoderi mon fornet avoué mé tsambe. Quemet ne saré-io pas dzoiaou?

Assebin l'è por cein que vo díó, vo que vo z'ái ti voutrè bon meimbó, se vo ne sède pas vo fère on bocon de dzoio, vo còzo, quemet á Cliotson, d'avái lè duve tsambe rotte.

MARC A LOUIS.



Les caïnets de Mme Creblia-Fouma.

Comme d'habitude, le mois de décembre a été mauvais pour la gent porcine. Dans toutes les campagnes et même à la ville, innombrables sont les « boucles de saucisses », les « boutefas », les saucissons en lesquels elle s'est métamorphosée.

Pour « faire boucherie », on réserve, cela s'entend, ses porcs les plus énormes. Et quand on n'a pas de cochon gras? Dame, alors on fait comme cette vieille pingre de mère Creblia-Fouma, on tue ce qu'on a. Ses « bétions » étaient si efflanqués, que le charcutier ne put s'empêcher de lui dire:

— Une autre fois, mère Creblia-Fouma, faites-leur un nœud à la queue, de peur qu'ils ne s'échappent par les fentes du boiton!

Qui était Colomb? — La maîtresse d'école:

— Laquelle de vous peut me dire qui était Colomb?

La petite Berthe: « Un oiseau ».

— Comment donc, un oiseau!

— Mais oui, puisqu'on dit toujours: l'œuf d'Colomb.

Les patins. — Qu'as-tu donc, mon petit? demande un vieux monsieur à un gamin qui hurle en descendant la rue de Bourg.

— Mon cousin Charles et moi, nous avons acheté une paire de patins chez Francillon, et il... hou... hou... hou!

— Et il ne veut pas te les donner?

— Oui, mais seulement en été... hou... hou!

Le mariage de Jean-Pierre.

SAYNÈTE VAUDOISE EN UN ACTE.

PERSONNAGES: *Jean-Pierre*, paysan vaudois (60 ans); *Tante Rose*, paysanne (90 ans); *Julie*, paysanne (45 ans); *Marie*, sa fille; *Louis*, amoureux de Marie. — Jeunes paysans et paysannes.

La tante Rose porte le vieux costume vaudois: corsage décolleté en carré, mouchoir de soie en pointe, coiffe. — Louis est en costume d'armailli, bredzon et galotte. — Les autres personnages en vêtements de paysans et paysannes.

La scène représente la cour d'une ferme caudoise, avec porte au fond sur la rue.

SCÈNE I

Au lever du rideau, Marie, assise à droite, épluche des pommes de terre. Elle pleurniche.

JULIE (*entrant*).

Écoute-voï, Marie, je vais à la cure porter ces légumes. Y a pas douzaine d'œufs. Si je ne suis pas revenue dans un moment, tu feras toujours le café en attendant... Eh, mais, te voilà de nouveau à piornier. Je voudrais pourtant savoir une fois ce que tu as toujours à pleurer, qu'on dirait, pardine, que tu es bien malheureuse.

MARIE.

Hi, hi, hi... Je ne veux pas me marier avec le vieux Jean-Pierre.

JULIE.

Comment? C'est encore pour ça!! Ma pauvre fille, quand veux-tu deveni raisonnable? Je ne sais pas ce que tu as à lui reprocher, à Jean-Pierre. Crois-tu peut-être que tu en trouveras beaucoup... de partis comme celui-là? Un homme aussi riche que ça, pour une fille qui n'a pas le sou.

MARIE.

Mais, maman, il a au moins soixante ans, et moi j'en ai vingt.

JULIE.

Mon père, ti possible. La belle affaire! S'il a des années de plus que toi, il a aussi de beaux mille francs de plus. Et puis, enfin, il faut bien que le mari soit le plus vieux.

MARIE.

Mais, maman, je ne l'aime pas.

JULIE.

Tu ne l'aimes pas. Tu ne l'aimes pas. Ça viendra bien. Y a pas besoin de tant s'aimer pour faire bon ménage... J'ai pourtant fait tout ce que j'ai pu pour bien t'élever, et puis, je m'aperçois que tu es comme toutes les autres, pas plus d'escient qu'une poule. Qu'est-ce que ça peut bien faire qu'y soit vieux, pourvu qu'il ait du bien? On se marie pas pour son plaisir... Sais-tu seulement pourquoi on se marie?

MARIE.

Je pense que c'est pour avoir un gentil mari et être heureuse.

JULIE.

Tu me fais enco rire, toi, avec ton gentil mari. D'abord, les maris, vois-tu, c'est tout ma mère m'a fait. Y a de la différence avant; et puis, après, qu'ils soient vieux, qu'ils soient jeunes, c'est bien égal. Pour moi, j'en tournerais pas la main d'en avoir un jeune ou un vieux. Quand on est comme toi, qu'on n'a pas le sou, on se marie pour se mettre à la *chotte*, et quand on trouve une aussi belle occasion de se *réduire*, on ne la *bède* pas. C'est bon pour celles qui ont les pieds au chaud de faire les gourmandes. Crois-tu peut-être que tu veux beaucoup trouver de vieux Jean-Pierre pour te faire une position pareille?

MARIE.

Mais, maman, je ne tiens pas à la richesse, moi.

JULIE.

Écoutez-voï, cette *bedoume*, les bêtises qu'elle dit. Alors, ça te fait rien d'être une pauvre femme qui doit travailler d'une aube à l'autre, au lieu d'être une grosse paysanne qui a assez de tout à brasser? Pense-voï pourtant ce que tu serais, quand tu marierais le vieux Jean-Pierre. Tu arriverais là dans cette maison qui est pourtant pleine, mais de tout ce qu'on peut *émaginer*. Du linge!!! Au grand jamais de ma vie, j'en ai vu autant. Je sais ce qu'il y a, j'y ai assez souvent fait la lessive. Il y en a, du trousseau de sa grand'mère, qui est encore tout neuf; il y a un N° 80 de serviettes; mon père, les belles serviettes! Et des draps, et de tout au monde. Et puis, tout du beau linge, fait à la maison, du linge en fil, pas de ce coton bon marché, comme on a à présent, et qui ne vaut pas *pipette*. Quand je pense que tu serais la maîtresse et que je pourrais des fois aller t'aider à réduire ta lessive et compter tes draps, vois-tu, c'est tout ce que je pourrais désirer pour mes vieux jours.

MARIE.

S'il faut vivre rien que pour avoir des armoires pleines de linge qu'on n'emploie pas seulement, ce n'est pas la peine.

JULIE.

Mais c'est pas le tout, le linge. Sais-tu combien il y a de cochons dans sa cheminée?

MARIE.

Mais, maman...

JULIE.

Mon père, ti possible, je sais pas où tu regardes quand tu vas chez les gens. L'autre jour, j'ai compté quinze lards dans sa cheminée. Ma pauvre Marie, tu en pourrais engraisser des beaux cochons et faire des belles *toupinés*. Et les bijoux! Il en a enco hérité de sa tante Judith, qui avait des masses de colliers et de bagues à la mode des autres fois, en or massif, pas de ces *bricoleries* d'à présent. Et les prés, et les vignes, et les créances. Tu en aurais là de l'argent en *maniance*, au lieu d'être toujours à tirer le diable par la queue.

MARIE.

C'est ça! Je m'en vais me vendre pour quelques vieux bijoux... D'abord, tout le monde dit qu'il a un caractère impossible.

JULIE.

Les gens ne savent pas ce qu'ils disent. Si tu veux écouter tous les cancons, tu ne te marias jamais. C'est comme quand tu roules des têtes de choux en bas un rouet; autant de têtes, autant d'avis... D'abord, tu sais, quand je serais sa belle-mère, il faudrait bien qu'il marche droit. Du reste, une jeune femme qui sait s'y prendre peut toujours mener un vieux mari par le bout du nez. Y a toujou moyen de moyenner.

MARIE.

Mais, enfin, on se moquera de moi, si on me voit épouser ce vieux.

JULIE.

Drôlement, qu'on se moquera de toi... Oui, celles qui voudraient être à ta place. Faut pas te tromper, y en a pas beaucoup qui refuseraient. Quand je pense ce qu'elles bisqueraient, toutes ces femmes, quand tu serais la plus riche du village!

MARIE.

Alors, il me faut me marier pour faire bisquer les gens.

JULIE.

Oh! mon père! Y te faut pas tant faire ta Sophie. Quand tu seras à mon âge, tu